



Depuis le début des débats à l’Assemblée nationale sur le projet de loi Travail, le gouvernement peine à rassembler une majorité autour de ce texte. Près de 5000 amendements ayant été déposés, la menace du l’utilisation de l’article 49-3 commence à planer…

Raison de plus pour renforcer la pression sur nos députés pour leur demander de porter la voix des salariés, privés d’emplois et retraités de Dordogne. La CGT exige toujours le RETRAIT de ce projet de loi, qui sacrifie nos emplois, nos droits et la jeunesse de ce département particulièrement touché par le chômage et la précarité.

La CGT Dordogne vous appelle donc à les interpeller devant leur permanence respective et à participer à une action de « recadrage » :

* PERIGUEUX, 7 bis place de la Cité, 11 h 45 : Pascal Deguilhem.
* THIVIERS, 3 rue Notre Dame, 17 h 30 : Colette Langlade.
* SARLAT, 2-4 avenue de la Dordogne, 17 h 30 : Germinal Peiro.
* A BERGERAC, 17 h 30 : non pas devant la permanence de la députée qui a **annoncé voter contre, mais devant le palais de Justice jusqu’à la CCI.**